

**Zeitschrift:** Domaine public  
**Herausgeber:** Domaine public  
**Band:** 24 (1987)  
**Heft:** 858

**Rubrik:** Le carnet de Jeanlouis Cornuz

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 18.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# Encore Max et Moritz

Débat sur le droit d'asile à Table ouverte.

D'un côté, Yves Brutsch et Françoise Pitteloud - honnêteté, générosité, humanité. De l'autre, le conseiller d'Etat Philippe Pidoux et Pierre de Chastonay - esprit de chicane juridique, raison d'Etat, etc.

Je ne dis rien des ... - soyons polis : des *paralogismes* !

1. Ce que j'appellerais l'argument de l'écolier : "Mais, M'sieu, Philippe, il fait encore plus de bruit que moi !" Cela donne ceci : Allez donc voir la politique de la France, des USA, etc !

Age mental : dix ans.

2. La loi doit être respectée... Or il s'agit précisément d'édicter une nouvelle loi ou d'interpréter l'ancienne. Pétition de principes, cercle vicieux, etc.

3. "Nous" faisons beaucoup - ce qui est vrai, sans doute, pour Yves Brutsch ou Françoise Pitteloud ; moins pour MM. Pidoux ou de Chastonay.

4. Pas de réfugiés en URSS et de manière générale à l'Est ! s'écrie M. Pidoux ou de Chastonay - on a tou-

jours un peu de peine à distinguer entre Max et Moritz.

Alors là, c'est le bouquet ! Si M. Spielmann, responsable du parti du Travail, nous tenait de tels propos et s'étonnait de la chose, on comprendrait : on se dirait qu'il n'a pas les yeux en face des trous, que l'URSS est pour lui le paradis des travailleurs et donc qu'il est tout naturel qu'il s'étonne. Mais venant de la part de nos deux lascars ... Ayant à choisir entre la Suisse et l'URSS, hésiteraient-ils ? Ils nous disent que l'URSS c'est l'enfer sur terre et après ça, ils s'étonnent que les réfugiés chiliens, tamouls, etc, ne songent pas à y aller !

Ou bien, donc, ils ne savent pas ce qu'ils disent et disent n'importe quoi - ou bien ils mentent en prétendant que l'URSS est un goulag. Qu'ils choisissent en toute liberté.

5. "Pitié pour les pauvres de chez nous !" proclament-ils de manière émouvante, relayés par les deux seuls auditeurs qui paraissaient être de leur côté (et qui, sans doute, savaient, eux, de quoi ils parlaient). Or, comme le releva excellemment Françoise Pitteloud, ils ont été les

adversaires déterminés de toute disposition légale, de toute mesure qui permettrait de venir en aide aux déshérités de chez nous et de soulager leur misère, etc, etc.

J'ajouterais que, selon moi, l'intelligence et le bon sens étaient également du côté d'Yves Brutsch et de Françoise Pitteloud : on ne joue pas impunément avec la détresse ; à la longue, les persécutés, les misérables, les refoulés de tous bords finissent par en avoir assez. Ils se révoltent - d'où massacres, attentats, prises d'otages, etc.

A propos de réfugiés, je parlais la semaine passée des deux livres remarquables parus chez Favre : *Dehors* de Valérie Bory, et *Asile en Péril*, textes et photos de différents auteurs, introduit par Yvette Z'Graggen. Ajoutons-y *Le Temps des Réfugiés* (l'Aire), textes de G.-A Chavallaz (La tradition d'asile et d'accueil), Jean-Pierre Hocké, haut-commissaire des Nations Unies pour les réfugiés (65 années d'efforts en faveur des réfugiés) et Elisabeth Kopp (La Suisse et le problème mondial des réfugiés), augmenté du texte de la loi actuelle - le tout préfacé fort bien par Urs Gfeller, qui fait le point. Un livre de référence utile.

JC

FESTIVAL DU FILM DE BERLIN

## Belle prestation helvétique

■ (lty) Plus d'un mois après la clôture du 37<sup>ème</sup> Festival du film de Berlin, que peut-on dire de la place qu'y occupa la production suisse ? Tout d'abord il faut rappeler la spécificité du marché helvétique : exiguïté du réseau de distribution, frais supplémentaires considérables -engagés sans être certain de la rentabilité du produit - pour le doublage ou le sous-titrage des copies. Cependant, une collaboration financière et culturelle plus étroite avec l'Allemagne et la France peut donner des résultats intéressants.

A titre d'exemple on citera *Du mich auch* de Dani Lévy, Anja Franke et Helmut Berger ou *der Flieger* de Erwin Keusch ; ces films qui furent présentés pendant le Festival font une carrière très honorable sur les écrans allemands et attestent d'un dynamisme international certain.

On peut désormais dire que, dans l'ensemble, les vieilles critiques concernant le cinéma suisse, son folklorisme et sa problématique régionale exprimée en dialecte local pour un public indigène, ne sont plus vraiment d'actualité. Le label "films suisses" est depuis des années bien présent dans les manifestations qui composent le Festival de Berlin. Fait remarquable, car beaucoup de pays ne sont jamais représentés, soit que leur production n'est pas suffisante, soit que la qualité des films laisse trop à désirer.

En compétition "courts-métrages" *Faire la fête* de Anne-Marie Miéville - financement franco-suisse - défendaient les couleurs helvétiques. Pour les enfants, un film d'animation intitulé *Pinaggi* de Otmar Gutmann et trois films suisses au "Panorama":

*der Ohrenwurm* de Herbert Fritsch, *Ratten-Charlie* de Lisa Meier et, de Ana Simon et Louis Mouchet, *La Présence - François Simon*.

Ce dernier constitue, tant par la qualité que par la durée, l'oeuvre suisse la plus importante présentée lors du Festival. Il s'agit d'un portrait sous forme de documentaire du comédien François Simon. On y découvre les multiples aspects de la sensibilité d'un homme de théâtre (il fut le fondateur du théâtre de Carouge), le destin d'une personnalité complexe, subtile et délicate. D'autres artistes, notamment Jeanne Moreau, Paco Ibanez, Alain Tanner, suggèrent des questions, esquissent des réponses, témoignent de la richesse des émotions de ce grand personnage, décédé en 1982. Cet hommage à François Simon est un exemple probant d'une belle facture de film suisse. Preuve que le cinéma de chez nous est exportable. Reste à souhaiter que le public suisse cesse de bouder ses réalisateurs.